L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 DECEMBRE 1836.

DU BANQUET DE MARDI.

En présentant à nos lecteurs les santés régulièrement portées dans le banquet offert mardi dernier à MM. les officiers du brick de guerre français *la Gazelle*, nous saisissons l'occasion de témoigner notre joie au sujet de l'harmonie rétablie entre deux peuples si bien faits pour s'entendre. C'était surtout à la Louisiane que l'accueil fait à des Français devait être tout fraternel. Rien en effet, ne pouvait donner une idée plus juste des sentimens du pays entier, que ceux exprimés dans la réunion de mardi dernier.

Le banquet offert spontanément par un nombre limité de citoyens, leur a donné occasion d'exprimer les sentimens de tous; et c'est sous ce rapport qu'un simple dîner se trouve avoir eu toute l'importance d'un acte public. Les santés portées officiellement sont un témoignage non équivoque de l'affection mutuelle de deux grandes nations.

TOASTS REGULIERS.

1er. *Par le président du banquet.*—A Louis Philippe 1er, roi des français, sous l'empire du drapeau tricolore.

2. *Par le Consul français.*—Au président des Etats-Unis. L'amour et la reconnaissance du peuple l'ont élevé au rang distingué qu'il occupe.

2. *Par le président.*—A la marine française et à nos convives qui la représentent.

4. *Par le capitaine du brick la Gazelle.*—A la marine des Etats Unis et au capitaine Rousseau, son digne représentant.

5. *Par le consul.*—Le gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

6. *Par le président.*—Au beau sexe de la Louisiane—Aux braves, le sourire de la beauté.

OUVERTURE DE LA LEGISLATURE.

L'instant approche où vont se débattre les intérêts directs de la Louisiane. Notre Législature s'assemble sous quelques jours, et l'attention des publicistes, divertie sur différens objets, va se concentrer sur des actes dont nous devons attendre le progrès. C'est un beau mandat que celui qui investit le simple citoyen d'une magistrature souveraine, et qui le met à portée de contribuer au bien de son pays! Cette pensée nous semble devoir présider à tous les pas du législateur, et on ne saurait trop attirer son attention sur les obligations qu'il a contractées en acceptant son élection. C'est le bien général, c'est le bien des masses, qu'il doit avoir en vue; et, laissant de côté tout esprit de coterie ou d'intrigue, c'est vers l'amélioration des lois qu'il doit tendre sans cesse. Trop souvent nous avons vu des lois dont l'objet apparent ne servait que de passeport à des intérêts privés; et mainte *sine cure* a été créée pour satisfaire à des amitiés; tandis que maint emploi, peut être utile, a été sacrifié à des antipathies. C'est de ce vice inhérent aux institutions populaires que se doivent garantir nos représentans; et ils doivent sans cesse être en garde contre leurs sentimens les plus intimes, pour ne songer qu'à la patrie. Nous sentons tout le mérite d'un dévouement semblable, et nous rendons hommage à ceux qui savent vaincre à la fois leurs affections, leurs préjugés et surtout leurs routines. Ce dernier point, entre autres, arrête le progrès, car, les gens les mieux intentionnés reculent souvent devant l'idée de détruire, ou d'amender, ce qu'ils ont l'habitude de voir pratiquer. Tel membre éclairé de la Législature balance à attaquer une loi consacrée par le temps, quelque vicieuse qu'elle lui paraisse; et l'humanité souffre ainsi des délais apportés à la soulager. Il est convenu, et mille voix ont répété que notre code criminel avait besoin d'être, sinon refondu, du moins modifié. Eh bien! l'admiration routinière qui a fait longtems prôner la loi anglaise, par cela seul qu'elle admettait le jury, semble avoir paralysé toute tentative à cet égard; et nous condamnons à subir indéfiniment les inconvéniens des lois barbares de quelque roi Saxon ou Normand, d'un pays qui a cessé d'être pour nous métropolitain. Respecter d'antiques usages, et même d'antiques préjugés, quand ils ne sont pas nuisibles, c'est un hommage rendu à nos pères. Souhaité! mais, persister dans des coutumes réprouvables, souvent cruelles, ou déraisonnables, parce qu'elles ont été imposées à nos pères; c'est, à la fois, les rendre complices de leurs oppresseurs, et nous faire, à notre tour, les instrumens ou les victimes de l'oppression; c'est absurde enfin! aussi, réclamerons nous l'attention de nos législateurs sur plusieurs points importans de notre législation, sans prétendre pour cela que l'on doive toucher aux bases de l'édifice, quelque décrépit qu'il nous paraisse. Il sera beau, il sera louable, de modifier les points les plus attaquables; de préparer aussi les améliorations que la marche des idées indique, et que le bon esprit de nos représentans les portera sans doute à adopter. Nous avons lieu d'attendre beaucoup d'une législature dont tant de membres sont éprouvés par les sessions antérieures, et que souvent une vérité montrée dans son jour a éclairés dans les cas les plus difficiles.

Nous ne prétendons nullement donner une direction à qui nous doit diriger; mais, nous présumons trop bien du zèle qui distingue nos mandataires pour ne pas croire qu'ils liront avec indulgence, sinon avec empressement, tout ce qui peut les éclairer sur les opinions de leurs concitoyens, touchant certains vices de la législation qui pèsent sur la société tout entière.

GUERRE DE LA FLORIDE.

Les feuilles d'épreuves du *Georgian Courier* du 23 nous informent que le gouverneur Butler, de la Caroline du Sud, a ordonné une levée de 300 hommes à prendre dans la 7e. et 8e brigade de milice de cet état, lesquels devront partir immédiatement pour la Floride, sous le commandement du major Hartlee.

Un pareil ordre a été également lancé dans l'Alabama pour la levée d'un détachement et dans le même but que l'autre.

Nouvelle machine à draguer.

Parmi les extraits que nous donnons aujourd'hui de nos derniers journaux français, nous croyons devoir recommander à l'attention du public celui qui parle d'une nouvelle machine à draguer et employée actuellement au curage du port de la Rochelle. Nous avons tant de barres à nettoyer, que vraiment ce sujet est devenu d'une importance vitale pour la Louisiane. C'est en cette considération que nous nous faisons un devoir de consacrer une partie de nos colonnes à la publication de tels documens qui peuvent jeter quelque lumière sur cette question.

DE LA FORCE D'INERTIE.

Une puissance plus redoutable qu'on ne croit, c'est la force d'inertie. Au moral comme au physique, elle rend vains toutes sortes d'efforts, et là, où ne peut s'exercer aucun levier, cesse l'exercice de toute force. Nous nous sommes vus réduits plus d'une fois à cette situation envers certaines gens, usant ou abusant de leur nullité pour nous harceler sans motifs et comme sans raison. Il est en effet des gens auxquels le droit d'insolence est acquis par une sorte de convention sociale. Plusieurs sortes d'individus s'abritent de leur robe, de leur faiblesse, de leur ineptie, et même de leur abjection. La femme, le prêtre, l'enfant, ne sont-ils pas hors de toute portée ainsi que l'idiot et que le forçat; et quel homme de cœur s'aviserait d'en relever les injures? Il en doit être de même dans plus d'un cas, où toute colère expire; où toute défense devient impossible! Mais, sitôt qu'un champion s'avance, armé de toutes pièces, il n'est plus permis d'esquiver l'attaque et, quelques rouillées que soient ses armes, dès qu'elles sont *courtoises*, on doit se mettre à la parade; et c'est notre position actuelle.

Mr l'Editeur du *Courrier*, vieilli sous le harnais, connaît toutes les exigences de la presse: il ignore moins qu'un autre les inconvéniens du *communiqué*; c'est donc pour le plaisir de rompre une lance contre nous que, paladin généreux, il s'érige en défenseur, [illegible] des belles: mais, la main malfaisant qui les harcelle. Or, puisque toutes les lances s'émoussent contre l'armure enchantée du *mécontreux*, à quoi bon [illegible] la levée de boucliers du Courrier? Se pique-t-il [illegible] le coup de celle du chêne pour le roseau; l'on pourrait de même lui dire "votre compassion part d'un bon naturel!" Cependant, sa bienveillance pourrait fort bien lui valoir quelque nouvelle bouffée d'injures et de sarcasmes de l'échantillon de ceux que sa générosité le porte sans doute à mettre dans l'oubli.

Quoiqu'il en soit, sans nous rendre responsables des écarts, ni de la justesse des citations; le nom de Voltaire suffirait pour servir d'excuse à quelque mot inconvenant; quand, sur notre scène, on en débite de si répréhensibles par leur indécence et par leur immoralité. Pourquoi donc s'effaroucher d'une trivialité, quand mille trivialités abondent dans les colonnes du protégé du Courrier? Mais, laissons l'Editeur se prodiguer, se draper, dans une insolite générosité; et pressons-nous d'y donner des louanges. *Il est noble, il est beau*, de voler au secours des opprimés! Mais, n'est-il pas ridicule, n'est-il pas mieux, de se gendarmer en faveur d'un personnage "qui tient tête à tant de preux!" venir mettre son égide celui qui, seul contre tous, a fait face à l'orage! Par bonheur, c'est après l'orage que le Courrier se présente! C'est quand il sait qu'une force d'inertie est envers nous la plus sûre garantie, qu'il s'élance dans la lice. Grand bien lui fasse! Qu'il brandisse sa lance, en attendant qu'il s'en serve pour repousser les attaques du malicieux qu'il défend aujourd'hui.

LE PETIT HOMME.

A ce titre lecteurs, n'allez pas vous imaginer d'avance que celui dont nous cherchons à vous esquisser le portrait ressemble en quoi que ce soit au petit homme gris de Béranger. Il n'a rien de cette humeur joviale, de cette aimable philosophie qui caractérisent d'une manière si particulière un des plus jolis marmots qu'ait enfantés le poëte français. La nuance qui règne entre les deux myrmidons est d'ailleurs trop bien marquée pour que l'on puisse les confondre l'un avec l'autre. Le premier est grondeur, boudeur, acariâtre, soupçonneux, jaloux et méchant à l'excès; l'autre est d'un caractère égal; caractère qui le porte à rire du matin au soir de son voisin qui pleure, de son voisin qui chante, de l'homme opulent qui noie dans un torrent de délices toutes ses sensualités; du pauvre qui chôme durement pour gagner son morceau de pain: il rit enfin de lui même, de son gîte qui ne lui offre aucun abri contre le tems, de sa femme qui le trompe, de son curé qui le confesse; et pourtant ce rire n'a rien qui offense, qui chagrine ou qui déplaise. Le petit homme de Béranger rit parcequ'il est heureux; le nôtre au contraire, ne rit jamais; mais en revanche il jappe et jappe fort. Il veut mordre tout le monde, parceque tout le monde lui fait mal ou peine à voir. Il divise son temps en deux parties égales; l'une à rêver à quelque nouvelle noirceur, à aiguiser les traits de la médisance, de la calomnie même, à entasser injures sur injures; et lorsque son butin a été bien préparé à sa guise, il emploie le reste de sa journée à souffler le poison de ce qu'il appelle sa pensée sur tous ceux qui l'environnent ou qui ne l'environnent pas. Il ne respecte ni le sexe, ni l'âge, ni le mérite, ni la vertu. L'artiste qui fonde sur son talent, laborieusement acquis, une part dans les faveurs populaires, le magistrat irréprochable, la *femme qui pleure* ou qui ne pleure pas, le citoyen utile, le journaliste intègre, impartial et indépendant, rien n'est respecté par lui: il voudrait tout voir ramper dans la fange où il se vautre avec tant de volupté: et lorsque ses infernales machinations n'ont pas réussi au gré de son désir, c'est à torrens d'injures qu'il se venge de son non succès. Semblable en cela (si l'on peut comparer, comme ont fait Milton et tous les poëtes épiques, l'infiniment grand avec l'infiniment petit) au volcan, qui, après avoir vomi les flammes et la mort de tout côté, se repose en inondant le pays qu'il domine d'une mer de vase et de boue.

La nullité la plus manifeste n'est pas même épargnée par notre petit homme; témoin ce qu'il a dit et écrit de ceux qui s'occupent si innocemment de l'arrivée ou de la *non arrivée de la malle du Nord* de la *pluie et du beau temps*, et des nouvelles du temps du roi d'Agobert.

Mais le lecteur pourrait croire que nous nous sommes trompé dans notre titre; car d'après le portrait moral que nous venons d'ébaucher il paraît plus présumable que notre héros appartient à la classe des athlètes, des hommes vigoureusement musclés, qu'à celle des animalcules. Un homme qui livre une guerre à outrance au genre humain doit avoir bon poing, bonne tête, bonne poitrine, tant pour attaquer que pour se maintenir dans la défensive. Voila du moins l'idée que l'on se forme généralement; cependant ce n'est pas ici le cas. Notre champion est en somme un infiniment petit. Il n'a ni bon poing ni bonne poitrine ni forte tête: du reste il est plein de courage—du courage qu'a le roquet lorsqu'il jappille contre le lion, persuadé qu'il est que le roi des animaux aura pitié de sa faiblesse physique et morale.... mais achevons notre portrait.

Le petit homme est élevé de terre, lorsqu'il se tient en maître de danse, c'est à dire sur la pointe des pieds, de deux pieds huit pouces, quatre lignes et dix points: cette singulière fractionalité ne s'est pas cependant manifestée dans toutes les parties de son individu: il semblerait même que la nature a voulu réparer sur quelques fragmens du corps le déficit immense qu'avaient éprouvé *les autres*. Ainsi sur un buste de huit pouces s'élève une tête d'hippopotame, surmontée d'une paire d'oreilles devant lesquelles s'humilieraient celle de maître Aliboron, de Lafontaine; le front, largement dessiné; les yeux fendus en huîtres et d'une grandeur épouvantable; le nez propre à devenir une des plus lucratives pratiques de la manufacture de tabac en poudre de la rue de Chartres; une bouche, large comme les passes du Mississipi, et qui semble pleurer à chaque moment l'absence d'un râtelier; un menton qui ressemble à un vrai promontoire et dont la bizarre structure contribue à donner à toute la physionomie du visage la plus fantastique de toutes les apparences. Du reste, il existe dans l'ensemble de cette tête, vraiment extraordinaire, quelque chose de romantique qu'on ne saurait analiser. Ce quelque chose est peut être produit par le jeu des cheveux longs et plats qui tombent, comme en cherchant leur pose naturelle sur une paire d'épaules que Hoffmann n'eut pas dédaignée pour en orner le corps d'un de ses diablotins.

Si l'on ajoute à tout cela deux bras qui se prolongent jusqu'à mi-jambe et que termine un jeu de mains, semblables à des battoirs;—deux jambes frêles, vrais pendans de la paire de béquilles que l'art leur a adjointe pour leur donner le dégré de solidité possible; deux pieds enfin qui paient chez Chigée comme pieds allemands, en raison de leur volume immense et du peu de benéfice qu'il y a à les chausser, on aura une idée approximative du physique imposant de notre petit homme.

—Mais c'est le diable que votre petit homme? il ne manque à votre portrait qu'un chapeau surmonté d'une plume de coq et une jambe boiteuse, pour qu'il ressemble en tout point à l'Asmodée que nous a dépeint Le Sage.

Vous vous trompez lecteur: Asmodée serait un amour auprès de notre héros. D'ailleurs le démon du roman français avait de l'esprit, du tact; l'usage des convenances, l'à-propos de la malice tandis que l'autre manque de toutes ces brillantes qualités.—C'est donc Mayeux?—Ah! fi!....

Mayeux ce vrai type de la galanterie! Mayeux qui passait une grande partie de ses nuits, sans craindre de s'enrhumer, à soupirer, sous la fenêtres de sa belle, la fine romance du Troubadour avec accompagnement de mandoline, instrument qu'il touchait à la perfection. Mayeux, célèbre par ses bons mots et sa sensibilité exquise! Fi, fi, encore une fois fi!—Mais, qui diable est donc votre petit homme nous avons peine à le reconnaître?—Quoi, lecteur, faut il encore ajouter quelques nouveaux traits à notre tableau pour faire deviner l'original? Eh bien imaginez-vous un *grand* amateur de spectacle: il n'en manque aucune chez Davis. Il a sa loge et deux places, quoiqu'il lui en faille à peine la vingtième partie pour contenir tout le volume de son individu. Mais il aime à être à l'aise; il veut s'étendre comme un autre, et de plus il faut un espace pour le cornet acoustique à l'aide duquel les sons de l'orchestre lui arrivent quoique difficilement: car vous saurez que le petit homme est sourd, mais sourd comme un pot;—sourd au point de demander, comme cela lui arriva il y a quelque temps, à la représentation de la Muette, si l'ouverture allait bientôt commencer, (les instrumens exécutaient alors le crescendo de la marche triomphale) Il lui faut encore un plus grand espace pour dérouler son cornet, étendre son papier, placer son écritoire et travailler au feuilleton, qu'il donne régulièrement quatre fois la semaine, au grand regret de ses abonnés, qui ne voient dans tout cet amas de mots qu'on leur débite, qu'une éternelle contradiction avec leur manière de sentir et de juger. Mais cela ne saurait être autrement puisque les uns voient et entendent distinctement tandis que le feuilletoniste voit mais n'entend pas—ce qui à part la mauvaise foi ou le manque de sens-commun suffit pour rendre tous ses comptes-rendus incorrects. Aussi l'avons nous ouï dire que Fra Diavolo est un opéra qu'Aubert a dû faire en dormant,—tant cette musique invitait au sommeil; que la Marraine est le chef d'œuvre des vaudevilles de Scribe; que Perrin dans Anthony piaffait comme un cheval; que Maria était tombée à plat dans le rôle d'Adèle que le concert de Madame Guiraud avait raté par la cabale ou la mauvaise humeur du chef d'Orchestre; que la cavatine du Pirate était trop simple pour le cornet à piston; que....Mais nous ne finirions jamais de citer les contre-sens du feuilletoniste, qui juge à ce qu'il dit lui même avec "une CONSCIENCE D'HOMME"!....

Ah! votre petit homme est feuilletoniste? Oui lecteurs et de plus journaliste, publiciste, homme d'état, financier, économiste, littérateur, poëte, musicien, astrologue, diseur de bonne aventure et cancanier. Nous y sommes maintenant: C'est.... Oui lecteurs c'est.... celui qui n'aime pas les nouvelles que d'autres donnent parceque dans son état d'automatité il lui est impossible d'en recueillir aucune; c'est celui qui vomit feu et flammes contre l'Abeille parceque l'Abeille suit pas à pas les mouvemens de la politique mexicaine, et en tire des conclusions rationelles pour l'avenir, tandis que lui qui ne voit goutte dans cette question et qui a besoin cependant de remplir sa maigre colonne éditoriale en vient à son système de contradiction..il parle en aveugle et au rebours des sujets politiques, comme traite en sourd les questions de musique et de représentations théâtrales; c'est enfin....—Assez, nous reconnaissons le portrait: nous aurions dû même le deviner au premier mot de votre article.

PAR LA MALLE EXPRESSE.

CONGRES DES ETATS-UNIS.

SEANCE du 20 décembre.

LE SENAT s'est occupé de deux résolutions présentées par M. Webster et qui ont été adoptées: la première fait un devoir au secrétaire de la trésorerie de soumettre à ce corps les derniers tableaux de la condition des banques de dépôt. Ces tableaux devront contenir entr'autres particularités les noms et les lieux des diverses banques de dépôt désignées depuis le 23 juin passé; les capitaux qu'elles possèdent et le montant des sommes publiques déjà transférées ou qui doivent l'être respectivement dans ces institutions.

La seconde résolution fait un pareil devoir au même secrétaire de fournir au Sénat un tableau détaillé de tous les transferts d'argent, ordonnés depuis le 23 de juin dernier, conformément au vœu de l'acte de cette date qui règle le dépôt des deniers publics: lequel tableau devra contenir les époques et le montant des dits transferts, mentionner les déplacemens d'un lieu à un autre, d'une banque à l'autre et le délai fixé pour faire ces transferts. Et aussi un autre tableau de tous les transferts autres que ceux qui ont été faits en exécution de l'acte précité.

M. Morris a présenté une résolution pour que la commission judiciaire examine s'il est nécessaire que les Etats Unis consentent à ce que toutes les terres qui ont été déjà, ou qui pourront être par la suite vendues par le Congrès soient sujettes à la taxation des Etats et à ce que les diverses législatures des Etats dans les limites desquels ces terres sont situées puissent rapporter toute loi ou ordonnance passées par lesdit Etat en conséquence de tout acte du Congrès par suite duquel il aura été prohibé à tout Etat de prélever des taxes sur les terres vendues par les Etats-Unis pendant l'espace de 5 années à partir de l'époque des dites ventes.

M. King, de l'Alabama, a soumis un bill pour autoriser la compagnie du chemin de fer et du canal de Pensacole et de Perdido à construire un chemin de fer et un canal sur les terres publiques.

La Chambre des Représentans s'est occupée de bien peu de choses et l'on peut dire que sa séance s'est réduite à prendre connaissance d'une lettre du secrétaire de la trésorerie et d'un rapport qui l'accompagne au sujet des bouilloires à vapeur. Le tout a été référé à la commission choisie pour examiner la question des désastres de bateaux à vapeur.

Plusieurs pétitions demandant l'abolition des droits sur le charbon étranger ont été présentées et référées aux comités.

Une pétition semblable à celle présentée la veille au Sénat, au sujet de l'incendie des pièces du bureau des patentes a été soumise par M. Harper et adoptée.

La Chambre a procédé ensuite à l'élection de son chapelain—M. Oliver C. Custock est nommé au 3e. tour du scrutin. Après quoi l'ajournement a été décrété.

AU REDACTEUR.

HAVRE, 16 octobre 1836.

Monsieur,

Conformément aux ordres qui m'ont été transmis par la légation de la république du Mexique, à Paris, je vous prie de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre journal les explications suivantes que je donne, au nom de mon gouvernement, afin que les personnes auxquelles elles pourront être utiles en soient instruites:

1o. Le gouvernement du Mexique accordera protection à toutes entreprises de colonisation qui voudront se soumettre aux lois de la république mexicaine à ce concernant, et ces entreprises ayant obtenu en due forme les terrains susceptibles d'être colonisés.

2o. Toute concession, toute vente ou toute autre espèce de contrat passé par les insurgés de Texas, ou par leurs agens aux Etats-Unis, ou en Europe, seront considérés nuls et sans aucune valeur.

3o. Les entreprises de colonisation qui agiront d'un accord et conformément aux intérêts des colons révoltés de Texas n'auront le droit de rien attendre du gouvernement mexicain, et par ce seul fait, ces entreprises perdront tout autre droit acquis précédemment.

4o. Aussitôt que l'ordre aura été rétabli dans le département de Texas, le gouvernement mexicain qualifiera les concessions des terrains qui devront exister valables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le consul du Mexique,
LOUIS MANEYRO.

HAVRE 17 octobre

—L'honorable général Bertrand doit arriver dans notre ville pour s'embarquer avec un de ses fils, à bord du trois-mâts le *Bélisaire*, et se rendre à la Martinique, où l'illustre compagnon de l'infortune de Napoléon possède plusieurs propriétés.

HAVRE, 18 octobre.

On a beaucoup parlé des pigeons messagers et des chiffres employés pour la correspondance entretenue par cette voie. Nous donnons ci-après un échantillon des dépêches échangées par l'entremise de ces petits courriers. Celle-ci a été détachée d'un pigeon qui fut tué il y a quelques mois dans les environs de Folkestone. La missive se trouvait attachée sous la queue de l'oiseau: elle était adressée de Londres à Paris.

LONDRES, 2 août.

Pzey, pzig, pkim, pkky, 35152316 ky "—zz q gz sm n'oubliez pas 2334, 212131. Il y a eu fluctuation à Amsterdam, attribuée à la maladie de M Rotschild. On dit ici qu'il est mort, à quoi on attribue 2215 35 1 5231616 1634 Les prix de Paris ont été comme ici à 1 1/4, mais je pense que le renvoi de Cordova a empêché une plus forte sensation. Peut être les coupons ou 311112127241025, 1235. 3324172617 "—*Globe*

PARIS, 21 Oct.

Extraits de nos derniers journaux français.

Paris va être presque entièrement éclairé par le gaz. Le conseil municipal a résolu d'abandonner tout le vieux système d'éclairage. On parle d'une amélioration qui sera approuvée de tout le monde: on inscrira le nom des rues, des places, des quais et des ponts sur les nouvelles lanternes, qui serviraient ainsi le jour et la nuit à indiquer le chemin aux personnes peu familières avec la ville, et difficile à connaître, même pour celles qui n'ont jamais quitté Paris.

—On écrit de Vienne, 11 octobre:

Une vive agitation règne à notre bourse. Un banquier, qui figurait à la tête des caissiers, a suspendu ses paiemens. Les actions de la banque se sont élevées à 1,357 fr. Aujourd'hui elle ont fléchi.

Personne n'ignore que l'union entre l'île de Cuba et la mère patrie ne tient qu'à un léger lien et que la durée de cette union dépend absolument de la volonté de Cuba, l'Espagne n'ayant pas la force nécessaire pour perpétuer cette alliance. Depuis un certain nombre d'années, le gouvernement de Cuba est indépendant, et bien que de temps à autres des sommes considérables aient été données par cette île à l'Espagne, ces versemens ont toujours eu lieu conformément aux convenances des autorités locales, et non pour répondre aux exigences d'un tarif qui aurait été imposé par la mère patrie. Les autorités de l'île de Cuba n'ayant pas été notoirement consultées sur la question actuelle, des juges très compétens pensent que le fait seul de cette prétention du gouvernement espagnol, de tenter d'élever des droits sur l'île, déterminera celle-ci à combattre les mesures proposées; voilà pourquoi les délégations sont généralement désapprouvées et l'on préférerait même un ajournement défini du paiement des dividendes. (*True Sun.*)

—Un bateau-dragueur, de l'invention de M. Bonnot, résidant à la Rochelle, construit suivant un nouveau système, et pour lequel cet ingénieur est breveté, fonctionne depuis trois ans dans le port de cette ville; il y est appliqué avec beaucoup de succès au dévasement et à l'approfondissement du havre et du canal de l'avant port.

Cet appareil présente, sur tous ceux du même genre employés jusqu'ici, les avantages suivans:

1o. Le moteur de la nouvelle drague ne coûte rien, les hommes appliqués à sa manœuvre étant les mêmes qui sont employés au transport des déblais et qui, sans cette manœuvre, restent inactifs pendant le chargement de leurs bateaux.

2o. Le mécanisme de cette drague est si simple, qu'un bateau-dragueur ne coûte que le tiers de ceux qui sont mus par des machines à vapeur ou à manège.

3o. Cette machine peut être construite en tous lieux par des ouvriers ordinaires; elle n'est pas susceptible de se détraquer, et peut d'ailleurs se réparer facilement. Son entretien est peu dispendieux.

4o. L'intensité de sa puissance motrice peut se modifier à volonté et en raison des résistances très variables qui ont lieu dans ces sortes de déblais. Elle peut s'accroître de manière à produire les plus grands effets, ainsi que l'expérience l'a démontré. Cette modification de puissance est une condition essentielle que ne sauraient remplir les dragues à vapeur, dont la force motrice est uniforme et se consomme souvent en pure perte.

Ces divers avantages seront vivement appréciés, nous n'en doutons pas par les entrepreneurs de curage des ports et des rivières, à cette époque surtout où le gouvernement donne une si grande impulsion aux travaux d'amélioration des voies navigables. La drague rochelloise a donné à ses entrepreneurs des bénéfices considérables, que plus tard l'état recueillera, par suite de la concurrence et de l'abaissement du prix des déblais. Nous avons pensé qu'on ne saurait donner trop de publicité à cette invention utile, afin d'en propager plus promptement l'emploi.

—On annonce que le privilège d'un second Théâtre Français vient d'être accordé à MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas: les pièces de l'école romantique y seraient seules reçues. Nous concevons que ces messieurs et leurs adeptes aient voulu faire jouer leurs œuvres par privilège, mais nous nous demanderions à quelle influence le ministère a accordé une faveur constamment refusée depuis plusieurs années, si nous ne nous rappelions pas les articles publiés par un journal sur la protection due aux jeunes gens de lettres. Ses sollicitations n'ont pas été vaines. On ajoute que plusieurs nominations dans la Légion-d'Honneur sont également accordées. (*Journal Général.*)

—Une lettre de l'île de Sainte-Hélène, écrite à bord de la corvette l'*Héroïne*, le 22 août 1836, porte:

"Après avoir passé quatre mois sur la côte d'Afrique, la corvette l'*Héroïne* a mouillé hier, le 22 août à Sainte-Hélène. Je profite de cette relâche pour vous donner de nos nouvelles.

"Nous avons trouvé sur les côtes d'Afrique quatre baleiniers français: l'*Indien*, l'*Harmonie*, le *Paquebot* et le *Jean-Bart*, auxquels nous avons pu rendre quelques services. L'ordre le plus parfait a régné parmi les équipages de ces navires. La pêche a été on ne peut pas plus mauvaise; il n'a été pris, à notre connaissance, que trois baleines franches. Un seul Américain a pêché dans les baies. Nous avons quitté Port-Alexandre le 15 août, avec le dernier baleinier. Nous allons je crois, nous diriger sur Rio-Janeiro."

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Georgia, Shackford, Liverpool; L H Gale
Navire Russell, Robbins, Havre, L H Gale
Goélette Ellen, Smith, Tampa Bay Grivot & Paige.
Goélette Russell, Rexach, Campêche, S Fernandez

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, des passes, a amené 2 navires, 1 brick et une goëlette.
Navire Republic, Coffin, de New York,
Navire Timoléon, Windson, de Charleston.
Brick Argo, Hutchings, de la Mobile.
Goëlette Hera, Latham, d'Apalachicola.
Bateau à vapeur Tuscarora, Smith, de Louisville, à Forsyth, Goodwin & co.
Bateau à vapeur De Kalb, Lemmon, de Wheeling, au capitaine.
Bateau à vapeur, Yazoo, Latham, de William's Landing au capitaine.
Bateau à vapeur Levant, Rieffel, de Natchitoches, au capitaine.
Bateau à vapeur New York, de Nashville
Bateau à vapeur Commerce, Mahé, de Bayou Sara.
Bateau à vapeur Alice Maria, Hill, Pearl river.
Bateau à vapeur Chief Justice Marshall, Wright, de Columbia.

30 Boucauts de Sucre, à vendre par R. BRUGIER
21 dec

DERNIERES DATES.

Boston	17 déc.	Tampico	10 déc.
New York	20 déc.	Mexico	29 nov.
Philadelphie	21 déc.	Londres	27 oct.
Baltimore	21 déc.	Liverpool	31 oct.
Washington	19 déc	Paris	26 oct.
Charleston	20 déc	Havre	26 oct.
Havane	16 déc	Bordeaux	15 oct.

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON D'HIER.

286	balles Mississipi;	14 1/2
187	do do	14 3/4
79	do do	16 1/4
29	do do	16
116	do Louisiane	16 1/4
20	do do	15 1/8
160	do District O.	14
75	do Arkansas	13 et 14
1051		

NEW YORK, 20 décembre 1836.

VENTES D'ACTIONS.

75	actions Banque des Etats Unis	120
183	do do	120 1/2
59	do do	120

NEW-YORK 19 décembre 1836.

Mélasse—20 boucauds Porto Rico 47 cents et 47 à 48 1/2 cents par gallon

Sucre—35 boucauts Porto Rico de 5 7/8 à 6 1/3 cts.

Ces ventes ont été faites à l'encan.

BOSTON, 15 déc. 1836.

Sucre—Brun de la Havane, 30 caisses à 8 5/8 et 8 3/4 cts. à 3 mois.

AUGUSTA, 22 déc.

Coton—Les dernières nouvelles de Liverpool reçues à Charleston ont opéré un découragement sur les acheteurs, et une baisse de 1/4 à 1/2 ct. sur les cotons ordinaires et de qualités inférieures. Le prime se vend aujourd'hui de 15 3/4 à 16 1/2. Bon à beau 15 à 15 1/2. les arrivages des wagons diminuent tous les jours.

Port de la 3me. Municipalité.

1er. Wharf—Navires Ellen Brooks, Agnes & Ann, Caledonia, Boreas, Robin Wood
2. " Navires Olbers, Jupiter, Antioch, Adélaïde,
3. " Navires Franklin, Lagrange, Forum, et Georgia.
4. " Navires Lyons, Jupiter, Macedonia, et Rubicon,
5. " Navires John Hale, Manchester, Nimrod et Fornose.
6. " Navires Dalmatia, Waverley, Norman, Arab.
7. " Navires David Cannon, Mathilda, brick George, Tribune, Alexander.
8. " Navires Elizabeth Bruce, Armadillo, et bricks Raymond, Olive Chamberlin.
9. " Navires Cassandra, Caspian.
10. " Bricks Tom Paine, Waldoboro, Chs. Wells, Com, Tucker.
11. " Bricks Gilldeo, Attivo, Fortuna, Rinnttance.
12. " Navires Wm. & James, Postcher, brick Cathanna, Leonidas
13. " Navires Manco, bricks Hébé, Motion, Paulina.
15. " Navires Michigan, Venice, Harvert.
16. " Navires Aquila, McLellan.
17. " Navires Congress, Bangor, St. James,
18. " Navires Concord, Syrène, brick Select.
19. " Navires Russell, Grotius, brk. Palestine
20. " Navires Catherine Jackson; Tweed.
21. " Brick Omega, navire Rouble.
A Frascati—Brick Carroll, Goëlette Rhino.
Moul Miller-Bricks Casenove, Gov. Codington, et goëlette Virginia.
A la Rafinerie Navire Santa Zana goël. Aurora.

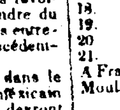

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur TUSCARORA, d'une marche supérieure, capitaine Smith, sera expédié sans délai comme ci dessus et pour tous les ports intermédiaires. Pour frêt ou passage, s'adresser à
29 dec FORSYTH, GOODWYN & Co.

Municipalité No. 3.

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1836.

AVIS est par ces présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, que dans l'espace de six jours après la date de cet avis, ils devront emporter les articles suivans qui encombrent la Levée de la 3e. municipalité, malgré les ordonnances de police qui défendent aucun encombrement.

Devant poteau 109—Gullioux, colonnes de granit et tuyaux de fer.
108—Granit et briques.
106—Granit et mouvemens de bateau à vapeur Ohio.
103—Briques et planches,
104—Granits.
102—Curbstones pour trottoirs,
Sur le quai de la Presse à coton—Granits.
Devant poteau 98 & 99.—Briques
94—Planches et cailloux de pavage.
97—Sable et cailloux,
97 & 96—Planches, granit et sable.
96—Barriques de chaux sur le quai.
95—Tuyaux de fer à la Banque du Commerce.
95 & 94—Curbstones pour trottoirs
84 & 90—Granit et pierres de taille et cailloux de pavage
89 & 85—Pierres de taille et lest.
84 & 85—Lest et foin.
80—Curbstones.
77—Granits.
76—Granits.

Si ces articles ne sont pas emportés dans l'espace prescrit, ils seront transportés par la corporation à l'entrepôt de la municipalité, et les propriétaires seront sujets à une amende de vingt cinq piastres et en outre à payer les frais de transport et emmagasinage, conformément aux ordonnances de police de cette municipalité.
29 dec-6 J R VIENNE.

A UNE assemblée des comités spéciaux de l'Association des paroissiens pour liquider la dette de l'Eglise St Patrick, tenue dans l'église, le 23 du courant, les Messieurs ci-après nommés furent choisis dans les différentes municipalités pour recevoir des contributions

Première Municipalité.
James Roach, Thomas St. Leger
Wm. Mullowny, John Sharky
2de. Municipalité.
Michael Finch, Thomas Bell
Patrick Murphy.
3me. Municipalité.
James Byrne, Wm. Carley
Michael O'Brien, James Christian
Michael McGoven, James Donnelly,
J. J. MULLEN,
curé de St Patrick, président de l'assemblée.
29 dec JOHN KELLY, Secr.

Banque des Négocians,

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1836.

A UNE assemblée de la direction de cette institution tenue ce jour, il a été résolu qu'un paiement de dix piastres par action, sur le fonds capital, devra être effectué d'ici au mardi, 3ème jour du mois de janvier prochain; et un autre paiement de dix piastres par action doit être également effectué d'ici au vendredi, 20ème jour du mois de janvier prochain, ce paiement doit être fait en espèces, conformément à sa charte.
Par ordre, [29 d 3] W W FRAZIER, caissier.

M LOUIS MUH a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il peut à présent leur offrir un superbe assortiment de bijouteries, montres et nouveautés des dernières modes, consistant en: Montres à patent lever d'or et d'argent, du Lépine, d'une construction supérieure, do verticales, un magnifique assortiment de montres pour dames à cadre en or et d'argent, bagues, épinglettes de diamans, boucles d'oreilles de différentes façons, chaînes pour messieurs et dames, bagues et épinglettes pour messieurs, dez à coudre, en or, argent ou acier, lunettes en or et argent et écaille, souvenirs en blanc et en or, portraits en miniature, boîtes à ouvrage pour dames, boucles de ceinture, porte bouquets, porte crayons en or et en argent, curedents do, étuis pour cartes de visite, pendules, vases, pistolets, poignards, ciseaux, canifs et couteaux de poche et beaucoup d'autres articles qu'on ne peut détailler, qu'il vend en gros et en détail au no 113, rue de Chartres.
N. B. Ayant fait un engagement avec un fabricant de boites pour bijouteries, on trouvera toujours chez lui un assortiment d'articles de ce genre.
Les trafiquans de la campagne sont invités à visiter cet établissement. 29 dec

SANGSUES—A vendre par le soussigné, 8 000 sangsues très grosse et de première qualité, à des prix modérés en détail et en gros.
A. A. PEYCHAUD,
29 dec 123, rue Royale.

CHARBON de terre—Une charge de chaland de charbon de terre dur, d'environ 1800 barils, à vendre par
29 dec EASTMAN & BROTHERS, 86, Levée.

GRAISSE—660 barillets graisse en magasin et à vendre par
29 dec JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras.

FARINE—200 barils farine en magasin et à vendre par
29 dec JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras.

JAMBONS—10 boucauts épaules, en débarquement du steamboat Swan, et à Swan et à vendre par [29 dec] JOSEPH LANDIS, 14 rue Poydras

TRAITES sur l'Angleterre et New York, à vendre par
29 dec H. C. CAMMACK & Co.

A VENDRE—Un bon Piano de rencontre, fabriqué à Vienne. S'adresser à
H C CAMMACK & Co,
29 dec 15, rue Gravier.

EAU de Vie & Genievre—100 barils Eau de vie de la marque américaine, et 125 de Genièvre, en magasin et à vendre par
JOS. S. SLOAN,
29 dec 39, Nouvelle Levée.

HARICOTS—75 barils haricots blancs et rouges, récemment reçus et à vendre par
JOS. S. SLOAN,
29 dec 39, Nouvelle Levée.

JAMBON—18 caisses et 18 boucauts Jambons plats côtés et épaules, en débarquement et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 oct 17, rue de la Commune.

GRAISSE—400 barillets en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 dec 17, rue de la Commune.

PORC—300 barils mess, prime et rumps, en débarquement et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 dec 17, rue de la Commune

100 Barils Farine superfine, à vendre par
J. ROBERT & Co,
29 dec 47, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, à des prix modérés, 26 sacs café vert de la Havane, 100,000 cigarres de la Havane pour l'Ouest; 31 demi pipes eau de vie de cognac, grâ de 1832; 4 demi do de 1835; 4 demi do de 1830; 2 demi do vieux vin de Champagne; 3 demi do vieux vin de Xérès, blanc; 20 barils do brun; 10 grés do blanc; 1 do vin de Madère, très vieux; 1 barrique muscades, 1 do fleur de muscade, 150 paniers vin de Champagne.
29 dec ROBERT & Cie, 47, rue Bienville.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION de Veuve Louis Lanoix—Vente par le Register des Testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du seize Décembre 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Eugénie Peyroux, décédée veuve de Louis Lanoix, le vendredi, trentième jour du mois de Décembre 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, les actions de banque suivans:

Actions de Banque:

Cent vingt six actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Trois actions de la Banque de Cité, établie en cette ville.
Trois cent quinze actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Conditions de la vente: comptant.
W F C DUPLESSIS,
19 dec—3 Régister des Testamens.

SUCCESSION de John Walsh—Vente par le Régister des Testamens—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans en date du 14 décembre 1836, il sera vendu le Jeudi, 29 du courant, à 4 heures P. M. derrière mon bureau, encoignure des rues St Anne et Condé, les effets mobiliers dépendant de la succession de John Walsh, décédé.
Conditions de la vente, comptant.
W F C DUPLESSIS,
15 déc Régister des Testamens

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle. Orléans, le 28 Décembre 1836.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la place d'armes Dimanche 8 janvier, à dix heures précises du matin, pour la célébration de l'anniversaire de la mémorable journée du 8 janvier 1815.
Les commandans des compagnies devront remettre à l'inspecteur un contrôle exact du nombre effectif des sous officiers et soldats dans leurs compagnies.
Une distribution de cartouches et de gargousses sera faite sur la place d'armes.
Les commandans de compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.
Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue envoyer un détachement sur la place pour fermer le grille et en garder les portes.
Par ordre du Brigadier Général J. B. Plauché, commandant la Légion.
D. AUGUSTIN,
29 dec Aide de Camp.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 29 Décembre 1836.
La 3e représentation de
LA GRANDE DAME,
Drame en 2 actes, mêlé de couplets, par M. Bayard.
Précédé de
JEAN DE PARIS,
Opéra comique en 2 actes, de Boyeldieu.

Théâtre St. Charles.

Ce soir Jeudi, 29 décembre, on représentera la comédie intitulée:
THE WONDER.
Une grande ouverture de 'Jean de Paris.'
Le spectacle sera terminé par l'opéra de
JEAN DE PARIS.

Théâtre Américain.

Ce soir, Jeudi, 29 décembre, on représentera l'opéra intitulé:
MARIAGE DE FIGARO.
Le spectacle sera terminé par le drame de
YOUTHFUL QUEEN.

25 Vin de Bourgogne.
Barriques vin de Mecon, qualité supérieure, en débarquement du navire Jupiter, et à vendre par
OGER & PILLIEUX,
29 dec Rue Toulouse, No. 19

RUM—100 barils Rum, à vendre par
EASTMAN & FRERES,
29 dec 30, Vieille Levée

HARICOTS Blancs—17 barils en magasin et à vendre par
29 dec R GRONING & Co,

SEL de Liverpool—500 sacs Sel fin de Liverpool, et à vendre par
EASTMAN & FRERES,
29 dec 30, Vieille Levée

FARINE—200 barils de Farine surfine, en magasin et à vendre par M. MAHER,
29 dec 16, rue Poydras.

BŒUF & PORC—Bœuf mess et prime, en barils et demi barils; Porc do do. à vendre par
M. MAHER,
29 dec 16, rue Poydras

DRAPS & Casimirs—Reçu par les derniers arrivages directement d'Angleterre:
4 caisses Draps surfins de Leeds;
3 balles gros draps pour marins;
1 balle Flushing et 3 caisses casimirs écossais, rayés et unis, à vendre avec ou sans drawback, par
COIT & Co,
29 dec 20, rue de la Douane.

COUVERTES de laine—Couvertes de laine de Bath & Whitney, grandes et d'une belle qualité; avec une raie rouge et bordées de rubans; de imitation de mackinaw, de la fabrique Duffil, à Londres, reçues par les derniers arrivages de Liverpool, en magasin et à vendre par
COIT & Co,
29 dec 20, rue de la Douane.

BRODEQUINS, Bottes & Souliers—60 caisses, en débarquement et à vendre par
FROST & Co,
29 dec 8, rue de la Douane.

AVIS—Mr. D. H. Lazarus, n'est plus employé par la Compagnie d'Assurance de l'Océan.
Par ordre, WM. TUFTS.
29 dec—5

CHAPEAUX de Soie de France—Le soussigné vient de recevoir en consignation de France, 45 douzaines Chapeaux de soie, qu'il vendra à bas prix pour clore un compte.
URIAH A. POLLARD,
29 dec 53, rue de Chartres.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain:
1000 Peignes fins d'ivoire;
1500 grosses Boutons d'ivoire;
1 caisse Agraffes argentées;
4 do Miroirs de poche d'Allemagne;
2 do do avec tiroirs;
6 do petits Peignes et autres pour le Brésil;
2 do Pistolets;
1 do Rasoirs de différentes qualités;
Aussi—Un assortiment complet de Fassades Otto de Rose; bijouterie &c. convenables au marché mexicain, à vendre par URIAH A. POLLARD,
29 dec 53, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES AVEC DRAWBACK—Indiennes de 3/4, blanches et à dessins schals de coton de 4/4 6/4 et 8/4. Molletons et velours; etoffes pour veste; cotons à coudre, foulards noirs de Chine, schals de crêpe etc. à vendre par
COIT & CIE.
29 déc. No 20 rue de la Douane.

AVIS—Le public est prévenu, de ne point négocier ou accepter deux billets tirés par Mme. Veuve Graval à l'ordre de, et endossé par Mr Etienne Cassard. Ces billets datés du 12 de Novembre 1836, de la somme de $450, chacun sont payables, le premier à six mois et le second à douze mois de date.
Ces billets ont été donnés en partie payement du montant de la vente de certains esclaves achetés par la soussignée de Marie Suzanne Carlon f. de c. l. par acte passé par devant L T Caire, notaire public, en cette ville, qui les a paraphés *Ne Varietur* par le dit notaire.
On pense que ces billets sont en la possession de la venderesse, et cet avis n'est publié que pour faire savoir que l'on n'a pas rempli les conditions du contrat, attendu que la soussignée se trouve en ce moment attaquée par les esclaves qui réclament leur liberté.
Marguerite Fourcand, Ve. GRAVAL.
29 dec—3

20 Piastres de Récompense.
PERDU—Un CHEVAL de couleur bai foncé, queue longue, tâche blanche sur le front. Quiconque ramènera le dit cheval chez Samuel Thompson, No. 53, rue du Camp, recevra la dite récompense. 29 dec

CABRIOLETS.—Quelques Cabriolets, de la meilleure construction, viennent d'être reçus par
H. BEACH & Co,
Nos. 46 et 48, rue Royale, près du Merchant's Exchange.

H. BEACH & Co., viennent de recevoir par les derniers arrivages, un nouvel assortiment de Carosses, parmi lesquelles sont des grandes carosses de famille; calèches à différens ressorts; de très légères pour un ou deux chevaux.
Aussi—Quelques superbes cabriolets, convenables pour deux chevaux, qui ont été construits pour habitans, et le tout formant le plus grand assortiment de ce genre qui se trouve dans les Etats Unis
Entrepôt de carosses pour la Louisiane, rue Royale, près du Merchant's Exchange. 29 dec

10 Piastres de Récompense—Parti depuis lundi, 26 décembre, le nègre nommé PETER, âgé d'environ 26 ans, taille de cinq pieds 3 ou 4 pouces; il portait un gilet et des culottes grise, et une chemise de flanelle rouge; il a été employé à bord des bateaux à vapeur. Les capitaines sont avertis de ne pas recevoir ledit Peter.
E PRICHARD, Place Tivoli.
29 dec—4

CHIEN égaré.—Une récompense honnête sera donnée à la personne qui ramènera chez le soussigné un chien d'une assez grande taille, couleur chocolat clair, poil demi long, ayant un collier en cuir, cadenas et anneau en cuivre, avec une plaque du même métal, portant en grosses lettres le nom *B. Vidal*. Ce chien n'a été égaré qu'hier soir.
P. VIDAL.
Rue des Remparts entre Toulouse et St Pierre, côté du Bassin. 28 déc.—3

CHIEN PERDU—Il a été perdu dans la matinée du 20 du courant, un jeune chien d'arrêt, épagneul, couleur chocolat et blanc, ayant une queue à long poil et portant un collier marqué du nom "B. Landreaux, rue Royale, No 331". Une récompense honnête sera donnée à quiconque le ramènera comme ci-dessus. 26 dec—3

F. DUTILLET & DELERY, encanteurs, ont transporté leur bureau rue Chartres no 178, entre les rues Toulouse et St. Pierre. 23 dec

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

LE prix de la farine fraiche est aujourd'hui de treize piastres par baril; d'après le tarif les boulangers donneront pendant la semaine prochaine (à partir de lundi 26 courant) 30 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent de plus.
D. PRIEUR, Maire.
26 dec

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
26 dec M'CULLOH, LAPEYRE & Co

Ventes à l'Encan.

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu vendredi, 30 décembre, à la Bourse de Hewlett, 126 actions de la compagnie d'assurances des négocians dont la vente avait été annoncée jeudi passé. Conditions comptant. 29 dec

PAR JOHN M. BACH.
Vente de Livres au détail.

IL sera vendu mardi, 3 janvier, à la brune, au premier étage au no 33, rue des Magasins.
Plusieurs de livres choisis, parmi lesquels se trouvent les tableaux de Biport, en 12 vols. faisant partie de la bibliothèque de Thos. Jefferson; Historia Byzantine appartenant à la même collection; Mathématiques de Montucla en 4 vols 4to.; Papiers des Etats Unis en 12 vols; Revue Rétrospective en 14 vols; la Belle Assemblée en 4 vols; Classiques de Regent en 21 et 24 vols, ouvrage très rare et dont il ne reste plus que peu de copies; Gallerie Historique en 7 vols, Notes sur les poëmes et romans de Walter Scott en 2 vols, Lexicon Faciolatus en 2 vols; Alcedo de Thompson en 5 vols; Hortus Romanus 3 vols folio; Fisher sur [illegible]; Atlas de Pinkerton, folio, avec extra gravures; Phare d'Edystone, folio; le Gange et le Jemma in 4to. Buchanan sur l'oreille; Costumes de Fosbrooke; Sauvage sur l'imprimerie ornamentale, la seule copie qui soit dans les Etats Unis; la Laplace de Bowdwitch 3 vols in 4to, le Guide des Charpentiers par Nicholson, Œuvres de Voltaire en 48 vols; Œuvres de J J Rousseau en 11 vols; Mathématiques de Bossuet en 3 vol, de la bibliothèque de Thos Jefferson; l'Ami des Hommes 5 vols; Histoire de France par Thierry, avec un grand nombre d'ouvrages choisis dans presque toutes les langues anciennes et modernes et dans toutes les branches de la littérature et des sciences; la plupart ayant été imprimés à Londres. Samedi on donnera des catalogues. 29 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 7 de janvier 1837, à la Bourse, aux coins des rues Saint Louis et Chartres, il sera offert en vente à midi précis, pour le compte et risque et à la folle enchère de Mr. W. C. McDougall, qui n'a pas rempli les conditions des ventes à lui faites le 5 novembre passé, les propriétés suivantes:
Un beau Terrain, situé au faubourg Washington, et étant le no. 11, d'après le plan et formant l'encoignure des rues Piété et Craps, le dit terrain est entouré en pieux et a une porte avec en clef.
4 Terrains au faubourg Jackson, dans l'Ilet No 42, et désignés sur le plan nos. 1, 2, 3 et 4.
Le tout conforme au plan qui est exposé à la Bourse, et auquel on se réfère.
Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
Les actes de vente seront passés en l'étude de Mr. T. Seghers, not. public, aux frais de l'acquéreur.
29 dec

PAR FERNANDEZ & WHITINC.

IL sera vendu aujourd'hui, à 3 heures précises, au faubourg Ste. Marie, à l'encoignure des rues Girod et Saint Charles, sans réserve, le fond d'un cabaret bien assorti.
Conditions: comptant. 29 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu aujourd'hui, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue Saint Louis, No. 20, pour clore un compte,
1 caisse Bretelle gomme élastique:
4 caisses Linge fait, première qualité;
2 balles Linge fait pour nègre;
20 caisses Brodequins assortis; 10 do chapeaux;
250 caisses Pétards et divers autres marchandises.
Conditions, comptant. 29 dec

PAR JOHN M. BACH.
Belles Pendules à vendre, &c.

IL sera vendu ce soir au no 172, rue du Camp, à la brune, et sans réserve, un grand assortiment de superbes pendules avec ornements, cette vente est pour clore une facture. 29 dec

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu samedi, 31 du courant, à 11 heures et demie, à la Bourse de Hewlett, les esclaves suivans:
Ozile, âgée de 28 à 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, créole du pays, avec ses trois enfans.
Gendron, petit nègre de 7 ans;
Ozilda, négresse âgée de 5 ans;
Célestine, négresse âgée de 3 ans.
Aussi, une petite négresse américaine, depuis longtemps dans le pays, âgée de 14 ans, parlant le français et l'anglais, bonne domestique de maison.
Toute la famille est pleinement garantie.
Conditions: La négresse et ses trois enfans, moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, pour billet endossé à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Ces esclaves appartiennent à Mr. Augustin Gaudet, qui n'a plus besoin de leur service. 28 dec—4

PAR BARNETT Sr.

SERONT vendus le jeudi, 5 janvier 1837, dix sept Lots de Terre dont trois fesant face à l'Esplanade et neuf fesant face à la rue des Ursulines, portée à une largeur de cent pieds par un récent arrêté du conseil de la première municipalité; tous ces lots bornés par les rues Ursulines, Esplanade, Touti et Marai, sont de terres très hautes, et offrent des emplacemens convenables pour les personnes qui veulent construire de belles et salubres résidences.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction expresse du vendeur et portant hypothèque spéciale; les billets datés du 20 Décembre 1836.
Les actes de ventes par devant Mr. L. Féraud, not. public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.
Si dans les dix jours qui suivront la vente, les conditions qu'elle impose ne sont pas remplies, le vendeur se réserve le droit de les remettre en vente à la folle enchère des acquéreurs, sans qu'il soit nécessaire de prévenir par de nouveaux avis. 28 déc

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le lundi 9 janvier 1837, à midi, à la Bourse Hewlett.
1o. Une habitation établie en sucrerie située dans la paroisse de Plaquemine, sur la rive droite du fleuve à environ 24 milles de la Nouvelle Orléans, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Duralde et à la limite inférieure par l'habitation Vallet, mesurant cinq arpents 3/8 face au fleuve sur 60 arpens de profondeur. Cette habitation est susceptible d'être aggrandie par l'acquisition de plusieurs terres voisines.
2o. Les esclaves suivans, savoir:
Antony, nègre américain, âgé de 25 ans,
Reille, do âgé de 23 ans,
Choisy, nègre créole, âgé de 30 ans,
Peter, nègre américain, âgé de 35 ans.
Mary, négresse américaine, âgée de 30 ans,
Matilde, négresse créole, âgée de 30 ans.
Conditions.—L'habitation payable à 1, 2 et 3 ans, et les esclaves à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Gustave Le Gardeur, notaire, aux frais des acquéreurs. 28 déc.

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 29 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, vis à vis le rail road, 1000 paniers de pommes de terre, en débarquement de la barque anglaise Caledonia. 28 dec

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu samedi, 31 décembre 1836, à midi, à la Bourse de Hewlett,
35,000 acres de terre dans le Texas, en lots convenables aux acheteurs. Conditions, à la vente. 28d

PAR JOHN M BACH.

IL sera vendu mardi, 3 janvier 1837, à midi, à la Bourse de l'Arcade,
26 terrains situés dans le faubourg Bouligny, dans l'ilet borné par les rues Chêne vert, Cadix, Laurier et Valence.
Conditions. Un cinquième comptant, 6, 12 et 18 mois crédit pour la balance en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Actes de vente pardevant L T Caire, not. public, aux frais des acquéreurs. 28 dec

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Ker, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à A. RASH,
28 dec—3 no 75, rue de Chartres.

LE soussigné, seul dépositaire des vins de Champagne, bien connus de Messieurs Perrier Fils & Co, de Châlons, marques "Etoile, Soleil et Soleil-d'or," offre en vente au prix coûtant, plus seulement les frais d'importation, 600 paniers des dites marques, que l'on trouvera constamment chez lui.
Plus: 300 paniers, récolte entière d'un propriétaire de Châlons. FRED. CHEVREMONT,
Rue de la Nouvelle Bourse, la porte après la rue Bienville. 21 dec—12

AVIS AUX CUISINIERS.

ON a besoin d'un bon cuisinier à qui on donnera de bons appointemens. S'adresser au No. 21, rue Conti. 15 dec—

LES élèves du collège de Spring Hill partiront de la Nouvelle Orléans pour se rendre à la Mobile par le superbe steamboat Swan, le 4 janvier prochain, sous la conduite de M. J. Bazin, président.
N. B. M. G. Montamat est l'agent du collège de Spring Hill pour l'Etat de la Louisiane. 24 dec—8

SUCRE—300 boucauds sucre de première qualité, à 8 et 11 milles plus bas que la ville, à vendre par
23 dec DUCROS & MORPHY.

EN débarquement de l'Arpocrate de Bordeaux:
2 balles linge de table du Bearn.
23 dec—3 PIUSSAN & LONGIS, 69, St Louis.

TRAITES sur Paris et Londres à 60 et 90 jours de vue à vendre par M DE LIZARDI & Co.

TOILE d'Emballage, &c—300 pièces Toile d'emballage du Kentucky; 180 rouleaux corde do; 600 barillets belle Graisse de Cincinnati, en magasin et à vendre par
28 dec YORKE FRERES.

ENCRE POUR ECRIRE—50 caisses de 1 et 2 douzaines de bouteilles chaque reçues et à vendre par FROST & Cie.
28 dec No. 8 rue de la Douane

CHAPEAU DE LAINE—30 caisses chapeaux de laine noirs et blancs reçues et à vendre par
FROST & Cie.
28 dec No 8 rue de la Douane.

A VENDRE—300 actions de la Compagnie d'Assurance des marchands, 75 do de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, 150 do de la Banque de Carrolton. EDW. GOTTSCHALK
28 dec Courtier.

Chasseurs à Cheval d'Orléans.

L'ESCADRON se réunira en tenue bourgeoise, samedi soir, 31 du courant, à la Bourse encoignure des rues Chartres et Saint Louis, à 6 heures et demie précises, pour affaires importantes.
JOHN FRERET, commandant.

A. H. LAFERRIERE LEVESQUE, commissionnaire des articles de Paris rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. ROUMAGE et E HERBAULT, ou à M. J. La CARRIERE, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1an.1pa

Terres de Pensacole.

ON peut se procurer des plans et des cartes de la nouvelle ville de Pensacole, en s'adressant à
I. H. LEVERICH & Co,
28 dec—3 16, rue de la Levée.

ANDREWS & BROTHERS [illegible] Mobile [illegible] dec 31

Ventes à l'Encan.

PAR H. J. DOMINGON.
Succession de H. B. Pontoire.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, et en date du 16 Décembre 1836.
Il sera vendu, le lundi, 2 janvier prochain, à dix heures du matin, au dernier domicile de feu H. B. Pontoire, rue de l'Union, entre les rues Morales et Urquhart, nouveau faubourg Marigny.
Une quantité d'eau de vie, genièvre, sirop, &c. ainsi que le mobilier, dépendant de la dite succession.
Conditions, comptant. 21 dec—4

PAR BARNETT,

IL sera vendu jeudi, 29 décembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, les terrains suivants dont la vente a été annoncée précédemment dans l'Abeille pendant dix jours consécutifs à la folle enchère et aux risques et périls de MM. Devaux Georgette et de Benoit Joseph Gagny [illegible] savoir.
Quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny rue de l'Union entre les rues Girod et de Jean Baptiste et désignés par les Nos. 1, 5, 6, 7, de l'ilet 27 conformément à un plan particulier déposé en l'étude de M. Féraud not. pub. qui sera exposé à la Bourse.
Conditions à la vente. Les actes de vente par devant M. Féraud notaire public aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 27 déc

PAR M. BARNETT, Sr

IL sera vendu jeudi, 29 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la négresse CLODINE, âgée d'environ 30 ans, créole du pays, parlant anglais et français; elle est parfaite repasseuse et plisseuse et un peu cuisinière; ensemble avec ses quatre enfans, Francis, mulâtre, âgé d'environ 10 ans; Selicon, mulâtre, âgé d'environ 8 ans; Clemer, griffe, âgé d'environ 6 ans, et Madeleine, d'environ 3 ans. Tous ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant L. Féraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 déc

VENTE REMISE.
PAR M. BARNETT, Sr.

SERONT vendus le samedi 31 décembre 1836, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, 27 lots de terre situés dans la seconde municipalité et près du railroad de Nashville, savoir:
Neuf terrains dans l'ilet borné par les rues Hevia, Préret et Girod, dont huit faisant face à la rue Hevia.
Onze terrains dans l'ilet borné par les rues Hevia, Girod et St Paul, dont huit faisant face à la rue Hevia.
Sept terrains dans l'ilet borné par les rues Hevia, Poydras, Girod, St. Paul.
Ces terrains situés près du point d'arrivée du Nashville railroad offrent une excellente occasion aux spéculateurs.
Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction expresse du vendeur et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Wm Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 dec

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu jeudi 29 décembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett.
Un terrain d'encoignure, ayant 26 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Hopital, sur 98 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.
Deux terrains contigus et formant encoignure ayant chacun 29 pieds de face à la rue des Grands Hommes et 100 pieds de profondeur et face à la rue du Port, (division des architectes.)
Deux terrains, contigus et entourés en planches ayant chacun 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Morales et Urghart, au nouveau faubourg Marigny.
Sept terrains au faubourg Franklin, ilet No 107 borné par les rues Urghart, Girod, Musique et la promenade Washington.
Un ilet au faubourg Washington, division Dousseau No 38 borné par les rues Louisa, Piété, de la Vertu et de la Force.
Un ilet, au même lieu No 60 borné par les rues Félicienne, Clouet, de la Vertu et de la Force.
Un ilet, au même faubourg, division Lombard, No 63 borné par les rues Barthelemy, des Magistrats de la Loi et la ligne inférieure de L. B. Macarty.
Un ilet contigu au précédent No. 62 borné par les rues Barthelemy, Mozart des Magistrats et de la Loi.
Deux ilets au même faubourg, division de la Course Nos. 43 et 44, bornés par les rues Deléry, Tricou, Hancock, de la Vertu et de la Force.
Conditions, à la vente.
Les actes de vente chez Louis Féraud, notaire.
27 déc.—3

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu samedi 31 décembre courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la négresse LUCILE, âgée de 21 ans, dans le pays depuis son enfance, blanchisseuse, pâtissière et cuisinière pour un petit ménage. Elle est pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Un quart comptant et le reste à 4, 8 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à final paiement.
L'acte de vente sera passé devant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 [illegible]

Seawell & Reid,
AVOCATS A LA MOBILE.
24nov—3 m (Ala.)

MEUBLES ELEGANS—C. W. A. Voigt & Co. Nos 11 et 73, rue Royale, a toujours en main un assortiment riche de meubles dans le dernier goût, de manufacture américaine et française, consistant en grandes armoires à colonnes sculptées et dorées, bois de lits, tables à dîner, sideboards, secrétaires, tables à cartes, sofas, chaises, etc. etc.
Pianos des meilleurs facteurs d'Europe, garantis pour ce climat.
Boites à toilette pour dames, tables à ouvrage ainsi qu'une variété d'articles de fantaisie propres à donner pour étrennes. 23 dec—

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVÉ LE 31 MARS 1835.

Classe No. 4, pour 1836,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 31 décembre 1836.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$10,000 est	$10,000
1	"	3,500 "	3,500
1	"	2,500 "	2,500
1	"	2,000 "	2,000
1	"	1,100 "	1,100
15	"	1,000 "	15,000
20	"	500 "	10,000
180	"	150 "	27,000
63	"	100 "	6,300
63	"	50 "	3,150
126	"	40 "	5,040
126	"	20 "	2,520
3780	"	10 "	37,800
23436	"	5 "	117,180
27814	PRIX, montant à		$243,090

Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50, quart $1 25, paquets de 25 billets 125 garantie devoir tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.
Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
27 déc—6m A. K. MEAD, Directeur.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par cette institution.
23 dec—6 A. BAUDOUIN, caissier

BANQUE COMMERCIALE DE LA N. ORLS.

TRAITES sur New York, Philadelphie et Boston, à vendre par cette institution.
26 dec B D DUPLESSIS, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz.

LES livres de transfert de cette institution seront fermés depuis le 20 du courant jusqu'au 2 janvier et depuis le 10 janvier jusqu'au 30 du même mois inclusivement.
26 dec J W HOUSTON, caissier.

SUCRE & Melasse—35 boucauts Sucre et 40 barils Melasse, en débarquement du sloop Jackson, vis à vis la rue Toulouse, à vendre par
28 dec LEBLANC & HAYDEL.

CAFE vert de la Havane—400 sacs café vert de la Havane, en débarquement et à vendre par
28 dec R. GRONING.

SUCRE Blanc de la Havane—60 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
28 dec R. GRONING & Co.

AVIS—Le consignataire de 132 caisses marquées G G J & Co. déchargées du navire Kutusiff, de New York, pourra les trouver en s'adressant à
BAILEY & ABBOTT,
28 dec 14, rue Bienville.

FARINE—300 barils de farine surfine, en magasin, et à vendre par JOSEPH LANDIS,
28 dec 14, rue Poydras.

GRAISSE—1034 barillets Graisse, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS,
28 dec 14, rue Bienville.

WHISKEY—160 barillets Whiskey, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS,
28 dec 14, rue Poydras.

COUTELLERIE—105 couteaux Bowie et de Chasse, d'une qualité supérieure, reçus dernièrement et à vendre par T. NICOLET & Co,
28 dec 26, rue Bienville.

COTON pour Drape—Coton pour draps d'Appleton et de Jackson, emballés pour le marché Mexicain, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co,
28 dec 34, rue Poydras.

TOILE & Corde d'Emballage—300 pièces Toile d'emballage du Kentucky; 250 rouleaux Corde d'emballage, à vendre par
Wm. G. HEWES & Co,
28 dec 34, rue Poydras.

INDIENNES—Le soussigné offrent à vendre en leur magasin, no. 65, rue du Camp
65 caisses Indiennes, première qualité, et à dessins divers.
28 dec YORKE FRERES.

A VENDRE par les soussignés, 2500 pièces [illegible]
3 caisses [illegible]
2 do rubans de soie, Limonade Gazeuse,
[illegible] paniers huile d'olive,
[illegible] barres fer rond, Barres Minerais,
[illegible] barriques vin supérieur de Xérès,
20 do Millas.
22 dec—30 A. M. MIRANDA & Co.